

Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées?

Programme de SES – classe de Première

Présentation des nouveaux programmes de SES dans le cadre de la réforme du lycée

19 et 21 mars 2019

Introduction

- **1^{er} questionnement des regards croisés dans le programme de Première**

- **Objectifs d'apprentissage:**

- Connaître les principaux types de risques économiques et sociaux auxquels les individus sont confrontés (maladie, accident, perte d'emploi, vieillesse).
- Comprendre que l'exposition au risque et l'attitude face au risque (perception du risque, aversion au risque, conduites à risque) diffèrent selon les individus, les groupes sociaux et les sociétés, et être capable de l'illustrer par des exemples.
- Comprendre les effets positifs (bien-être, incitation à l'innovation) et négatifs (aléa moral) du partage des risques tant pour les individus que pour la société.
- Connaître les principes (prévention, mutualisation et diversification) qui permettent la gestion collective des risques et savoir les illustrer par des exemples.
- Connaître le rôle des principales institutions qui contribuent à la gestion des risques (famille, sociétés et mutuelles d'assurance, pouvoirs publics).
- Comprendre que la protection sociale, par ses logiques d'assurance et d'assistance, contribue à une couverture des risques fondée sur le principe de solidarité collective.

Introduction

Eléments de la conférence de Jérôme Gauthier (Centre d'Economie de la Sorbonne):
« Comment faire face au(x) risque(s) et comment le(s) gérer collectivement? »
(approche économique)

➤ Le point de vue adopté

- Une introduction à l'approche économique standard du risque et de l'assurance, visant à présenter les mécanismes fondamentaux
- Le « risque » : événement à la survenance incertaine (au sens commun du terme) qui peut affecter le bien-être de l'individu, positivement ou négativement

➤ Déroulé de l'intervention

- L'individu face au risque
- La gestion du risque : modalités et institutions
- Comment assurer ?

I – L'individu face au risque

➤ L'aversion pour le risque

- La plupart des individus n'aiment pas le risque
- Espérance de gains (EspG) = somme des gains pondérés par leur probabilité ; à espérances de gains égales, ils choisissent généralement le « scénario » le moins risqué ; ainsi, dans l'exemple 1, un individu « averse au risque » choisira A

EX.1

Scénario A (sans risque)	Scénario B (risqué)
Vous gagnez 100 € [$p = 100\%$]	On tire à pile (P) ou face (F) P : 0€ [$p = 50\%$] F : 200 € [$p = 50\%$]
EspG (A) = 100 €	EspG (B) = 100 €

I – L'individu face au risque

➤ La prime de risque

- Combien un individu est-il prêt à payer pour éviter le risque ? Ou symétriquement, combien faut-il le payer pour qu'il accepte d'opter pour la situation plus risquée ? => la « prime de risque »

EX.3

Scénario A (sans risque)	Scénario B (risqué)
Vous gagnez 100 € [p = 100%]	On tire à pile (P) ou face (F) P : 0€ [p = 50%] F : 300 € [p = 50%]
EspG (A) = 100 €	EspG (B) = 150 €

I – L'individu face au risque

- La prime de risque se mesure par le montant de $[EspG(B) - EspG(A)]$ minimum nécessaire pour que l'individu choisisse B (le scénario risqué) plutôt que A (le scénario certain) ; plus forte est l'aversion au risque, plus la « prime » doit être élevée
- Applications multiples
 - *Sur le marché du travail* : Quelle prime salariale payer à un militaire pour qu'il accepte de partir sur un théâtre d'opérations ? Quel sacrifice en terme de salaire un ingénieur informaticien est-il prêt à consentir pour travailler dans le public plutôt que dans le privé ? Etc. => le risque doit faire l'objet d'une compensation salariale
 - *Sur les marchés financiers* : l'espérance de gain financier est beaucoup plus forte pour les placements risqués (ex. actions) que pour les placements non risqués (ex. compte d'épargne)

I – L'individu face au risque

➤ Risque et incertitude

- Dans le raisonnement précédent, on suppose que l'individu connaît parfaitement les probabilités (p) d'occurrence des différents événements ; or dans de nombreux cas, il ne les connaît pas, ou n'en a qu'une vague idée
- Distinction classique attribuée à **Knight** : dichotomie entre les situations où on connaît les probabilités (situation de « *risque* ») et les situations où on ne les connaît pas (situation « *d'incertitude* »)
- Réalité plus complexe : l'individu fait ses calculs à partir de supputations = probabilités « subjectives » ; il pondère ces probabilités par la confiance qu'il a dans ces supputations ; moins il a confiance, plus il est dans l'incertitude => un continuum de la connaissance parfaite des probabilités (objectives) à l'incertitude (la plus radicale) (**Keynes**)

I – L'individu face au risque

- Au-delà de l'approche économique standard
 - L'apport de *l'économie comportementale* («*behavioural economics* ») inspirée de la psychologie expérimentale => les écarts par rapport à la rationalité « parfaite », et notamment en matière de choix en incertitude et de rapport au risque (**Kahneman**, prix Nobel) => Remise en cause de *l'homo oeconomicus* qui est supposé «*avoir l'intelligence d'Einstein, la mémoire de Big Blue [le plus gros ordinateur d'IBM], et la force de caractère du Mahatma Ghandi* » (**Thaler**, Prix Nobel)
 - L'apport de la sociologie => différenciation et contextualisation des comportements
 - La catégorie même de risque n'est pas universelle et atemporelle (**Bourdieu, Ewald**)
 - La diversité et la complexité des comportements, notamment « à risques »

II – La gestion du risque: modalités et institutions

➤ La gestion individuelle

- Eviter le risque
- Auto-assurance => l'épargne de précaution
- La diversification (« *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier* »)
 - Pour le risque de patrimoine => diversifier son portefeuille d'actifs
 - Pour le risque de revenu d'activité : par exemple travailler à mi-temps dans le public et à mi-temps à son compte ; cette diversification fréquente dans les couples (ex. femmes fonctionnaires et mari agriculteur ...) => dans le cas des couples au-delà de la *diversification* suppose aussi la *mutualisation* (cf. plus bas)
 - Pour le risque d'entreprendre => diversifier ses produits (cf. polyculture plutôt que monoculture dans villages traditionnels)

II – La gestion du risque: modalités et institutions

➤ Le transfert du risque à autrui (moyennant paiement)

➤ Ex. d'une transaction à terme

- Un agriculteur en février 2019 vend son blé à terme à 4 mois (juin) à 200 € la tonne à un courtier
- En juin, le courtier achète le blé à 200€ la tonne à l'agriculteur, et le revend sur le marché : si prix du blé en juin > 200€, il gagne, si <200€, il perd => courtier = spéculateur

➤ Ex. du risque d'entreprise : statut des sociétés qui limite la « responsabilité » => l'entrepreneur transfère le risque sur les « partenaires » ou « actionnaires » ; en plus d'un *transfert* (partiel), il s'agit aussi d'un *partage* du risque

>>>>> Le rôle fondamental des marchés financiers : réallouer les risques de façon optimale

II – La gestion du risque: modalités et institutions

➤ La mutualisation

➤ Le rôle fondamental de la famille

- Entraide mutuelle, notamment dans le domaine des «risques sociaux » (au départs risques qui peuvent affecter les revenus d'activité : accident (du travail), chômage, maladie, vieillesse.... ; substituabilité / complémentarité avec les « Etats-Providence »)
- La gestion de ces risques affecte la constitution de la famille (comportements démographiques, et notamment la natalité)

➤ Les assurances

- Paiement d'une prime contre remboursement (au moins partiel) du dommage si survenu ;
- Loi des grands nombres et mesure des probabilités = statistiques
- Risques plus ou moins assurables ; problèmes des risques « corrélés » ; et problèmes informationnels

III – Comment assurer?

//

➤ L'information, problème crucial

- Premier cas l'assureur n'est « pas assez informé » : plus exactement : asymétrie d'information , à son détriment :
 - Sur le comportement de l'individu => **l'alea moral**
 - Sur le niveau de risque de l'individu => **l'anti-sélection**
- Deuxième cas l'assureur est « trop informé » => **sélection** (écrémage)

avail

document

d

III – Comment assurer?

➤ L'alea moral

- Alea moral : quand l'assuré par son comportement accroît le risque du fait même qu'il est assuré => problème pour l'assureur ; solution : laisser à la charge de l'assuré une partie du dommage
- Illustration : **l'assurance chômage**
 - **1^{er} risque** : la perte d'emploi
 - alea moral aussi bien du côté de l'employeur que du salarié (et même collusion possible)
 - Solutions : 1) côté employeur : « *l'experience rating* » (modulation des cotisations en fonction du nombre de licenciements ; cf. les Etats-Unis) ; 2) côté salarié : taux de remplacement <100%

III – Comment assurer?

■ 2^{ème} **risque** : rester longtemps au chômage (faible employabilité)

- alea moral du côté du chômeur
- Solutions : 1) taux de remplacement <100% ; 2) dégressivité avec le temps ; 3) contrôle et sanction

III – Comment assurer?

➤ L'antisélection

- Forme d'auto-sélection : « les meilleurs » assurés (i.e. dont le risque est faible) peuvent choisir de ne pas s'assurer s'ils estiment la prime d'assurance trop élevée => ne restent que les plus « mauvais assurés » => l'assureur doit augmenter sa prime => fuite des « meilleurs » assurés etc. A la limite, l'assurance devient impossible (**Akerlof, 1970**)
- Illustration : **l'assurance santé** ;
 - 1^{ère} solution : obligation d'assurance => obliger les « bons » assurés à payer pour les « mauvais » (i.e. ceux dont le risque est élevé ;
 - 2^{ème} solution : faire révéler l'information en différenciant les contrats d'assurance 1) C1 = prime d'assurance élevée et bon remboursement ; 2) C2 : prime d'assurance faible et remboursement moindre

III – Comment assurer?

➤ La sélection (« écrémage ») de la part de l'assureur

- Les assureurs essayent d'avoir un maximum d'information sur les risques individuels pour essayer d'adapter le montant de la prime au risque effectif => segmentation en sous-groupes (cf. assurance automobile selon l'âge), et écrémage possible (primes trop élevées pour les plus « mauvais » - i.e. aux risques les plus élevés – assurés, qui risquent d'être exclus de l'assurance)
- Dans certains domaines : risque de sélection accrue à cause des progrès techniques (*big data*) et scientifiques (ex. **la santé** avec la génétique)

III – Comment assurer?

>>>>> Paradoxe d'**Hirschleifer** : en matière d'assurance, le niveau *optimal* d'information n'est pas le niveau *maximum* d'information

- Si les assurés « en savent trop » => risque d'alea moral et antisélection
- Si l' assureur « en sait trop » => risque de sélection, écrémage

>>> un certain degré « *voile d'ignorance* » est nécessaire à la mutualisation du risque qui suppose une certaine solidarité, pas forcément consciente et voulue (**Rosanvallon**)

III – Comment assurer?

➤ Le rôle de l'Etat

- Peut « assurer » les risques corrélés
- Peut imposer un contrôle pour limiter l'alea moral
- Peut imposer l'obligation d'assurance pour limiter l'anti-sélection
- Peut imposer des règles aux assureurs limitant la sélection

>>> Rechercher l'*efficacité* (assurer au maximum au moindre coût) et l'*équité* (ne pas faire supporter aux plus vulnérables des coûts trop importants)

Références bibliographiques

- Bourdieu P., « La société traditionnelle. Attitude à l'égard du temps et conduite économique », *Sociologie du Travail*, 1963.
- Chiappori P-A., *Risque et assurance*, Flammarion (Dominos), 1996
- Ewald F., *Histoire de l'Etat Providence*, Le Livre de Poche, 1996
- Kahneman D., *Système 1, système 2. Les deux vitesses de la pensée*, Champs Flammarion, (2011) 2016.
- Thaler R., Sunstein C., *Nudge. La méthode douce pour inspirer les bonnes décisions*, (2008), 2012
- Le Breton D., *Sociologie du risque*, PUF, Que-Sais-Je, 2017.
- Murard N., *La protection sociale*, Repères, 2004.
- Peretti-Watel P., *La société du risque*, Repères, La Découverte, 2010.
- Peretti-Watel P., *Sociologie du risque*, Armand Colin, U, 2003.
- Rosanvallon P., *La nouvelle question sociale*, Le Seuil, 1995